



Sommaire

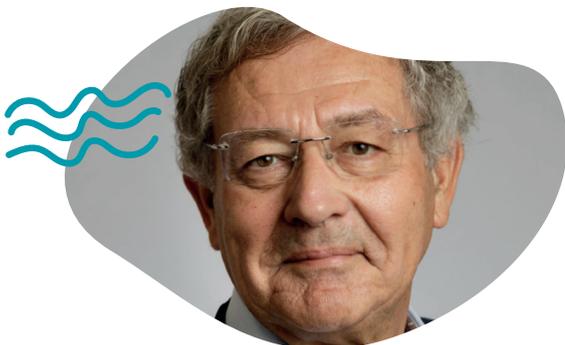


PAGE

- 4 **RAPPORT MORAL & PERSPECTIVES**
- 11 **VIE FÉDÉRALE**
 - 12 Bureau CA
 - 13 Organigramme
 - 14 Représentations et instances statutaires
 - 15 **Les moments forts** : Une Saint-Valentin Solidaire
 - 16 **Les moments forts** : Pouvoirs d'agir et pouvoir agir
 - 17 **Les moments forts** : Rassemblement historique des métiers du social
 - 17 **Les moments forts** : 17octobre, une mobilisation renforcée contre la misère
 - 18 Les adhérents de la FAS Hauts-de-France

THÉMATIQUES

- 19 Accès aux droits
- 21 Culture
- 23 Veille sociale
- 28 Habitat, Hébergement, logement
- 35 A l'accès à l'emploi : IAE, RSA
- 40 Santé
- 46 Participation
- 49 Publics en situation d'exil
- 52 Formation



Rapport moral

Hugues DENIELE, Président

2024 : Année de consolidation et de vigilance

Une année complexe, dense et chahutée par une actualité chargée, caractérisée par une visibilité réduite pour nos actions régaliennes, et par un attentisme de nos financeurs, compte tenu du contexte politique, préjudiciable à la conduite des projets de notre Fédération Régionale et ceux de nos adhérents.

Dans ce contexte anxiogène et face à une précarité «institutionnalisée», la FAS a respecté ses devoirs ; tant en termes de **mobilisation** qu'en termes d'**alerte** et de **pédagogie** de l'opinion publique.

Notre feuille de route s'est adaptée et construite au travers de partenariats fragiles, mais constructifs, avec les financeurs, grâce au soutien de nos adhérents (soutien financier et engagement dans nos plaidoyers et nos actions de terrain). Notre réseau nous a boosté pour conforter notre légitimité et notre crédibilité.

Notre feuille de route s'est également enrichie des rencontres habituelles voire improbables, avec les élus et les décideurs économiques locaux pour démystifier certaines réalités sur le logement, l'insertion par le travail..., pour ainsi ouvrir une réflexion sur des formes innovantes de coopération et pour partager une vision sur nos différents territoires.

Elle s'est imprégnée à la fois des premiers travaux du comité scientifique et des témoignages des personnes accompagnées pour donner du sens et de la consistance à nos actions. Le mot « **Solidarité** » : **raison d'être de notre fédération**, a été la marque de fabrique de cette année 2024. Pour illustrer nos actions collectives : la ténacité, l'énergie et la créativité de notre réseau en faveur des personnes en situation de précarité.



Revenons sur quelques moments forts et fédérateurs :

- ▲ **Une Saint Valentin solidaire** qui a permis de partager l'amour, pas l'indifférence, en offrant, avec les personnes accompagnées, des cadeaux aux passants pour changer le regard sur la précarité et ainsi renverser la pyramide.
- ▲ **Un 1er avril éclairant**, par des clins d'œil humoristiques, nos réalités de terrain et nos problématiques du quotidien.
- ▲ **Deux journées intenses sur la thématique du travail social**, autour de la question des pouvoirs d'agir, riches de témoignages lucides, engagés et porteuses de sens.
- ▲ **Des manifestations et des points presse** avec les membres du **Collectif des Métiers de l'Humain en Danger** pour la reconnaissance des métiers du social.
- ▲ **Notre participation aux côtés d'ATD** et de nos autres partenaires à **la journée mondiale du refus de la misère**.

Au-delà de ces temps de militance de notre réseau, la Fédération s'est mobilisée au quotidien pour défendre les valeurs de solidarité et d'inclusion, en renforçant le plaidoyer et l'accompagnement technique des acteurs.

Hébergement - logement : un défi majeur

Une production annuelle de logements sociaux en deçà de la demande, combinée à un parc vieillissant et en réduction de capacités conduisent à une crise structurelle du logement et par répercussion, à une absence de fluidité sur toute la chaîne. De ce fait, **les tensions sur le logement compliquent l'accompagnement des personnes en situation d'hébergement**.

Face à cette situation inextricable la Fédération a doté ses adhérents d'**outils pratiques** (notes techniques, guides, temps d'échanges, de co-construction bailleurs-associations, temps d'information sur le droit au logement opposable, mise en exergue d'expériences inspirantes dans le cadre de la stratégie

du logement d'abord.

Afin de porter plus fort la voix de notre secteur pour influencer les politiques publiques, nous avons rejoint l'**Alliance pour le logement** avec les bailleurs et les réseaux de l'habitat et de la construction, avec l'ambition de contribuer aux réformes locales indispensables pour améliorer l'accès au logement.

Veille sociale et observation des besoins : une meilleure visibilité des besoins

Les dispositifs de la veille sociale sont la clé d'entrée de notre secteur. Faute de solutions pérennes d'hébergements et de logements adaptés disponibles, ils ont la lourde responsabilité d'assurer le premier accueil et l'orientation des personnes sans domicile. La Fédération s'est engagée dans une démarche au long terme «**rendre visibles les besoins**» et produit un **observatoire régional** de la demande d'hébergement d'urgence, outil connu et reconnu par l'ensemble des acteurs et par les pouvoirs publics. L'accent a également été mis sur le renforcement de la **coopération entre les SIAO et les structures d'hébergement**.

Emploi /IAE : l'innovation et l'ouverture

La mise en œuvre de la **loi plein emploi** et les **politiques d'insertion** ont mobilisé la Fédération tout au long de l'année. Aux côtés de l'**IRIAE** et de ses réseaux membres, elle a contribué efficacement aux travaux départementaux sur l'insertion, participé aux instances de concertation et mis l'accent sur la plus-value du secteur de l'IAE dans les politiques d'insertion par l'emploi.

Des actions spécifiques ont été menées : un webinar sur le bonus réparation textile, le déploiement du programme **SEVE**, des rencontres avec les acteurs de l'économie pour faciliter le retour à l'emploi.

Santé et accompagnement social : la continuité

La santé étant un levier essentiel d'insertion, la Fédération a mis l'accent sur des thématiques fortes comme les addictions et la santé mentale. Des rencontres ont notamment permis, pour la première fois, aux professionnels des dispositifs LHSS et ESSIP mobiles, d'échanger sur leurs pratiques.

Soutien aux personnes en parcours d'exil : la vigilance et la sensibilisation

Les évolutions législatives, les préoccupations et prises de parole politiques ont fortement impacté les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation d'exil.

En réponse à cette situation tendue et sujette à polémiques, d'une part nous avons contribué activement au **plan national de vigilance et de mobilisation** et d'autre part nous avons multiplié les **actions pour informer et outiller nos adhérents**, notamment via des tables rondes, un guide sur les recours possibles après une fin de prise en charge et un outil de suivi des taux d'occupation des structures d'hébergement.

Participation et parole des personnes accompagnées : la persistance

La Fédération reste très attachée à **promouvoir la parole des personnes accompagnées**. Elle a poursuivi son soutien au Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées (CRPA) et a capitalisé sur les travaux concernant la promotion et la reconnaissance du travail pair dans notre secteur.

Accès aux droits : des compétences nouvelles

La FAS a focalisé son action sur plusieurs enjeux majeurs :

- ▲ **Protection des données** : un webinaire a été organisé pour sensibiliser les adhérents au RGPD et aux bonnes pratiques à adopter en matière de transmission de données personnelles

- ▲ **Inclusion bancaire** : des sessions en partenariat avec la Banque de France ont permis aux professionnels de mieux appréhender les dispositifs de droit au compte et à l'accompagnement budgétaire.

- ▲ **Accès à la culture**, il est souvent un droit oublié ou en tout cas négligé alors qu'il est un formidable levier pour valoriser l'être humain, développer ou révéler ses compétences, et pour passer des messages. Le programme Respiration favorise des initiatives permettant aux personnes accompagnées de s'évader et de se révéler au travers des activités culturelles.

Formation et compétences : les incontournables

La Fédération a fait le choix stratégique de ne pas développer seule une offre large mais elle a préféré mutualiser les compétences avec les organismes de formation reconnus.

Cependant elle se réserve l'opportunité de bâtir des formations pour **répondre aux besoins spécifiques ou pointus de ses adhérents** sur les thématiques suivantes : appropriation des nouvelles modalités d'évaluation des ESSMS, médiation active à l'emploi, fondamentaux du droit des étrangers ou encore prise en charge des addictions dans les parcours d'insertion.

Cette année de **mobilisation et de vigilance déclinée** sur tout le spectre de nos actions a trouvé toute sa signification grâce à un **engagement fédéral fort**, s'appuyant sur **une gouvernance solide et lucide**, sur des **adhérents disponibles, compétents et constructifs** et sur **une équipe de salariés aguerris**. Cette année se traduit également en terme financier par un résultat à la hauteur de nos ambitions, nous permettant d'envisager l'avenir avec sérénité.

Perspectives

2025 : l'année vérité

Notre secteur est coutumier des réformes successives et des restrictions budgétaires et a toujours su faire preuve d'imagination, de réactivité et d'adaptation au service des plus démunis.

Mais l'ambiance morose, un découragement voire une résignation, s'ancrent face à des politiques publiques qui semblent placer l'intérêt humain en second plan. Les visions court-termistes et les remises en cause ne permettent plus de bâtir des parcours durables pour les personnes que nous accompagnons. Nous sommes entrés dans une période de forts vents contraires :

- ▲ **Baisse drastique voire arrêt de financements** impactant nos missions, mettent fin à des projets structurants et réduisent le nombre et la qualité des accompagnements.
- ▲ **Non-respect d'engagements pris** en otage d'une décentralisation non efficiente.
- ▲ **Décalage significatif du déblocage de certains finance-**

ments publics conduisant à des tensions de trésorerie.

- ▲ **Non prise en compte des charges nouvelles** liées au SE-GUR de la part de certains financeurs.
- ▲ **Tarifification à la baisse** favorisant les associations de dimension nationale au détriment des acteurs locaux.
- ▲ **Gouvernances non préparées aux modifications profondes de leurs modèles économiques.**
- ▲ **Directions d'établissement confrontées aux problèmes du manque d'attractivité pour l'ensemble des métiers** et aux tensions avec les partenaires sociaux qui dénoncent les conditions de travail.
- ▲ **Crise de confiance et de sens** chez les intervenants sociaux.

Cette liste non-exhaustive est à rapprocher des réalités de terrain inquiétantes : **un nombre croissant de personnes en précarité, aux besoins multiples et émergents.**



Forts de nos engagements collectifs, plus que jamais, nous devons faire front commun, pour que, dans un monde perturbé, en perte de repères et traversé par ses contradictions, le devoir de chacun, la première réponse à la souffrance humaine, soit la solidarité. **C'est dans cet état d'esprit que notre fédération œuvrera à la fois en matière de plaidoyers, en soutien, et en résolution de toutes les attentes légitimes de nos adhérents.** Nous affronterons ensemble ces vents contraires prévisibles et imprévisibles. Empruntons à l'aéronautique un principe de base selon lequel un avion décolle toujours face aux vents contraires.

La FAS Hauts-de-France doit s'inscrire dans cette logique après avoir réalisé un diagnostic pertinent et sans concession de l'existant (pratiques, sources de financements, attentes des adhérents, modèle économique...). Notre réflexion stratégique doit à la fois intégrer la dimension d'association qu'est la FAS et à la fois son rôle de tête de réseau dans le cadre de ses missions régaliennes.

La FAS doit répondre aux enjeux identifiés et partagés :

- ▲ **Repenser son modèle économique** en fonction des nouvelles données de son environnement.
- ▲ **Revoir l'assignation de ses ressources humaines et financières** en fonction des financements et des dispositifs à porter pour procéder à des arbitrages et ouvrir de nouvelles voies.
- ▲ **Travailler l'axe « compétences partagées et mutualisation de moyens »** pour répondre aux besoins nouveaux de nos adhérents (juridique, ressources humaines, formation, communication).

- ▲ Inscrire la gouvernance dans la conduite du changement.
- ▲ Revisiter nos coopérations voire nos conventions.
- ▲ Favoriser la participation active de tous les collègues au CA pour mieux prendre en compte la parole du terrain et la disparité de la situation des territoires.
- ▲ Utiliser les élus locaux comme relais d'influence afin de faire remonter les besoins, porter la voix de la Fédération dans les instances nationales, appuyer nos plaidoyers, nos amendements. En synergie avec la FAS nationale, ouvrir des portes vers les bons interlocuteurs, valoriser auprès des Ministères les bonnes pratiques locales.
- ▲ Mener avec nos adhérents et avec la Fédération nationale, une réflexion globale pour les professionnels de notre secteur en termes d'attractivité, de conditions d'exercice, de complexité des problématiques et de marges de manœuvre.
- ▲ Gagner l'opinion publique dans le prolongement de nos opérations symboliques de terrain en nous appuyant sur l'expertise des services de communication de nos adhérents.



Parallèlement à la conduite de tous ces chantiers interactifs, la Fédération régionale continuera à œuvrer sur ses missions régaliennes de plaidoyer, d'expertise et de soutien en faveur de ses adhérents dans les dispositifs suivants :

Le SÉGUR, pour lequel nous nous sommes battus depuis 2 ans, est opérationnel, mais par manque de compensation par l'ensemble des financeurs, il met en difficulté l'équilibre budgétaire des structures de nos adhérents. Nous continuerons à plaider pour obtenir ces compensations indispensables, et à dénoncer les incohérences induites par ces accords, et à accompagner nos adhérents.

La crise du logement durable et structurelle impacte en profondeur tous les maillons de la chaîne vertueuse et par répercussion nos missions dans la veille sociale, l'hébergement, le logement accompagné et l'accompagnement vers le logement. En partenariat avec l'Alliance pour le logement et l'URH nous poursuivrons nos actions pour améliorer l'accès au logement, trouver des solutions nouvelles et outiller nos adhérents pour qu'ils puissent accompagner les personnes à faire valoir leurs droits. Les travaux sur l'observation sociale seront renforcés, et ce, avec les services de l'Etat, afin de rendre visibles les besoins de la région et de bâtir les réponses adaptées.

Au niveau de l'hébergement nous continuerons à œuvrer pour une amélioration permanente de la qualité de l'accompagnement. La réforme de la tarification sera une préoccupation majeure tant dans l'assistance que nous pourrions apporter aux structures que dans les actions de plaidoyer que nous pourrions mener.

Du côté de l'accès à l'emploi, la mise en partition de la loi plein emploi doit aller au-delà des intentions et garantir un suivi efficace pour chaque individu tant dans la recherche de l'emploi que dans l'accompagnement dans ses démarches.

L'insertion par l'activité économique (IAE), quant à elle, est un levier clé qui **doit être reconnu à sa juste valeur par les pouvoirs publics** et mieux connu par le monde de l'entreprise. La Fédération pérennisera ses actions pour aider les SIAE à répondre aux problématiques sociales des salariés en CDDI et renforcer leur rôle dans le parcours vers l'emploi.

C'est dans cette optique que nous intensifions notre **soutien aux actions du CRPA** (conseil régional des personnes accueillies et accompagnées) au-delà des travaux d'expertise sur les politiques, nous favorisons la reconnaissance du travail pair, basé sur l'expérience vécue des bénéficiaires, afin de mettre en avant sa plus-value et de favoriser l'intégration de cette nouvelle compétence au sein des équipes sociales.



La question des migrations cristallise autour d'elle la peur de demain et la peur de l'autre. Au-delà des débats passionnés, des jugements et des visions exacerbées, nous continuerons à défendre une prise en charge digne et inconditionnelle des personnes en situation d'exil présentes sur le territoire en nous en tenant aux principes fondamentaux inscrits dans la loi.

La santé est un pilier fondamental des parcours de rétablissement de nos publics. Cette prise de conscience permanente doit nous inciter à proposer à nos adhérents des actions mutualisées notamment sur le volet des addictions, de la santé mentale et de l'accès aux soins.

Au-delà des enjeux sociaux et économiques, la fédération mettra aussi l'accent sur nos dispositifs relatifs à la **culture** et aux espaces de respiration à l'intention des personnes accompagnées, des bénévoles et des salariés, convaincue que ces moments de répit participent pleinement au processus d'insertion et de reconstruction.

L'année 2025 s'annonce et se vit comme un tournant crucial pour le secteur social et pour l'économie sociale et solidaire dans sa globalité. La solidarité reste le moteur plus que jamais de notre action collective et de nos convictions, et ceci malgré les multiples contraintes.

Nous resterons collectivement forts **pour défendre un modèle social fondé sur l'entraide, l'accès aux droits et la dignité de chacun**. La réactivité, l'adaptabilité et l'anticipation seront les maîtres mots pour passer ce cap difficile. La fédération se doit d'être exemplaire au service de ses adhérents et des publics accompagnés.



VIE FÉDÉRALE



BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs suite à l'Assemblée Générale du 13 Juin 2024

COLLÈGE BÉNÉVOLES

BAISE YVES	GRAAL	
BEUSSART Patrick	EVIE	
DEMANZE Marc	Fondation Abbé Pierre	Trésorier adjoint
DENIELE Hugues	ALEFPA Solidarité	Président
DUCAMP Christine	La Sauvegarde du Nord	
DUMOULIN Philippe	Temps de vie	Vice-Président
MARC Hervé	APAP	
MORISSET Jean-Yves	SOLFA	
VANCAUWELAERT Anne-Marie	APSA - Accueil 9 de coeur	
VANDESTIENNE Jean-Luc	Immobilière sociale 62	

COLLÈGE CADRES

CARON Philippe	Fiac	
DATHY Gaëlle	Accueil et Promotion	Secrétaire adjoint
DE CONINCK Vincent	Abej solidarité	
ETIENNE Ketty	Blanzly Pourre	
GALLIANO Julien	APAP	Trésorier
MOREAU Fabrice	GRAAL	
ROUVIERE Frédéric	La Sauvegarde du Nord	Secrétaire
VERHERTBRUGGE David	ADARS	

COLLÈGE INTERVENANTS SOCIAUX

CHOUIKHA Mélanie	AFEJI Hauts-de-France
GILLARD Camille	APAP
PENA Laetitia	ADARS
YOU Hélène	La Sauvegarde du Nord

COLLÈGE PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES

KEITA Kemoko	Accueil et Promotion
LETELLIER Carole	Agena
KANZA Bob	Evie
	Poste vacant

CONSEIL DES TERRITOIRES

MONNIER Kareen	AFEJI Hauts-de-France	Vice-Présidente Flandres Intérieure et maritime
CHOVAUX François	Blanzly Pourre	Vice-Président Pas-de-Calais Littoral
FLITZ Eric	APSA	Vice-Président Pas-de-Calais Intérieur
DUMOULIN Jean-Christophe	ADARS	Vice-Président Oise
D'AMECOURT Thibault	APREMIS	Vice-Présidente Somme
MORIVAL Vincent	Abej Solidarité	Vice-Président arrondissement de Lille
CARPENTIER Bertrand	La Pose	Vice-Président Hainaut-Cambrésis
		Vice-Président Aisne

ORGANIGRAMME

DÉLÉGUÉE RÉGIONALE

Tiffany THIROLLE

06 84 03 04 45

tiffany.thirolle@federationsolidarite.org

SOMME ET ARRONDISSEMENT DE LILLE

ASSISTANT ADMINISTRATIF

Antoine DECOSTER LEMAN

03 20 06 15 06

antoine.decoster@federationsolidarite.org

CHARGÉ DE MISSION

David BONNIKE

06 16 96 73 79

david.bonnike@federationsolidarite.org

◆ Habitat ◆ Logement d'Abord

SOMME-OISE

CHEFFE DE PROJET

Anne-Béatrice DELAITE

06 75 20 51 96

anne-beatrice.delaite@federationsolidarite.org

◆ Accès à l'emploi ◆ Projets transversaux
◆ Santé

HAINAUT-CAMBRÉSIS-AISNE

CHEFFE DE PROJET

Delphine MORREEUW

06 08 28 11 98

delphine.morreeuw@federationsolidarite.org

◆ SIAO ◆ Veille sociale ◆ Hébergement

PAS-DE-CALAIS INTÉRIEUR ET LITTORAL

CHARGÉE DE MISSION

Gaëlle RHUMEUR

06 17 73 87 34

gaelle.rhumeur@federationsolidarite.org

◆ Publics ◆ Formation

PAS-DE-CALAIS INTÉRIEUR ET LITTORAL

CHARGÉE DE MISSION

Émilie GARBE

07 50 59 05 96

emilie.garbe@federationsolidarite.org

◆ Seve

FLANDRES INTÉRIEURE ET MARITIME

CHARGÉE DE MISSION

Emmie LEBRUN

06 43 56 99 48

emmie.lebrun@federationsolidarite.org

◆ Santé ◆ Participation

HAINAUT-CAMBRÉSIS-AISNE

CHARGÉ DE MISSION

Laslo COUTON WYPOREK

06 28 13 49 50

laslo.coutan-wyporek@federationsolidarite.org

EN ALTERNANCE



199-201 rue Colbert - Centre Vauban
Bâtiment Lille 2ème étage
59000 Lille

03 20 06 15 06

hautsdefrance@federationsolidarite.org

www.federationsolidarite.org/hauts-de-france



REPRÉSENTATIONS

La Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France est représentée dans plus de



134 instances grâce à près de



100 personnes différentes

Bravo et merci

à elles pour leur investissement qui permet de porter la parole de la Fédération dans de nombreuses institutions



PARTICIPATION AUX INSTANCES STATUTAIRES



28 rencontres des instances statutaires



397 participations



9 commissions et groupes de travail animés par la Fédération

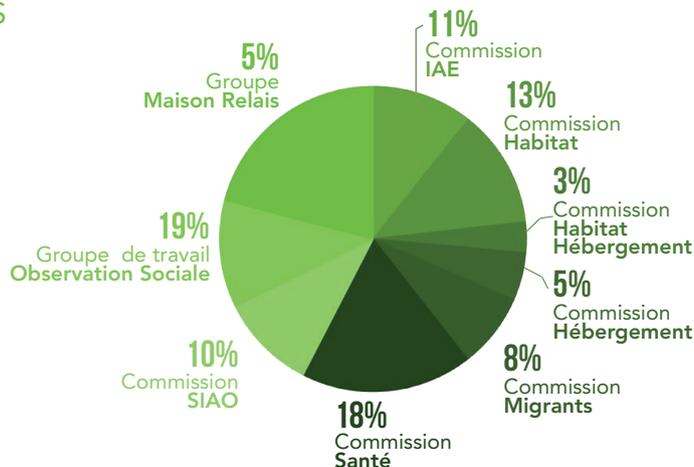
20

réunions

385

participants

Répartition selon le nombre de participants



Au total, en 2024 la Fédération a organisé :

75

réunions et webinaires

qui ont rassemblés

1 651

participant.e.s cumulé.e.s

Les moments forts

Une Saint-Valentin solidaire !



Pour la première fois, à Lille, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Hauts-de-France a soutenu ses adhérents dans l'organisation d'une action visant à changer le regard sur la précarité. Imaginée par les travailleurs sociaux des accueils de jour, cette initiative a permis aux personnes en difficultés d'échanger avec le grand public en distribuant des cadeaux symbolisant l'amour et la solidarité et un livret visant à déconstruire les préjugés.

Dans le Pas-de-Calais, des cartes de vœux reprenant le mantra du jour :

« **Partageons l'amour, pas l'indifférence** » ont été envoyées aux partenaires institutionnels et associatifs.

« Cet évènement est l'occasion de proposer aux Lillois de changer de regard sur celles et ceux que la rue exclut et, trop souvent, déshumanise. La fête de l'amour nous a semblé être un bon moment pour rappeler que l'amour n'a pas d'adresse et qu'il ne doit oublier personne ! Ce temps de rencontre permettra, nous l'espérons, de recréer le lien entre les personnes sans abri et le grand public. »

Vincent MORIVAL, Vice-Président FAS Hauts-de-France, Arrondissement de Lille.



En chiffres

- 16 associations adhérentes
- 500 personnes touchées
- 4 retombées presse
- 500 tracts distribués



Et demain ?

En 2025, la Saint-Valentin sera aussi placée sous le signe de la solidarité avec les personnes sans abri et les personnes en situation de précarité !



« Pouvoirs d'agir et pouvoir agir »

Deux journées nationales pour faire réseau autour du travail social !

Qui mieux qu'un adhérent pour en parler ?

Merci à Christelle JANZINSKI (SIAO 62) de nous prêter ses mots.

Sa conclusion en « 4 C » :

« **Durant ces deux jours, entre inquiétude et détermination, entre désenchantement et envie de réenchantement, l'énergie aura été belle et inspirante.** »

Collectif

C'est ensemble, en faisant alliance, que nous ferons bouger les lignes, avancer les sujets, en sortant d'une logique de concurrence trop souvent subie et contre-nature.

Coopération

Nécessaire avec les services publics, en particulier ceux de l'Etat.

Mais avec vigilance (...) il appartient aux associations, ces merveilleuses émanations d'une loi de 1901 consacrant le droit à des collectifs de citoyens bénévoles de se réunir, de s'organiser, pour imaginer des réponses nouvelles, de ne pas oublier que la limite de cette coopération reste celle de notre rôle de contre-pouvoir, en particulier lorsque les politiques publiques deviendraient contraires à l'esprit républicain. 🗣️

Communication

« Les travailleuses sociales sont aussi (si ce n'est plus) invisibles que celles et ceux qu'elles accompagnent ». Il est indispensable que nous apprenions à dépasser la nécessaire humilité intrinsèque à nos métiers pour les faire mieux connaître (...) et affirmer (...) le caractère indispensable de notre action (...).



Culture

🗣️ «Le plus puissant levier» d'émancipation et de transformation. (...) «Tout est culture» dès lors qu'elle nous permet de faire commun, elle est l'outil qui permet de retrouver du sens, du souffle.

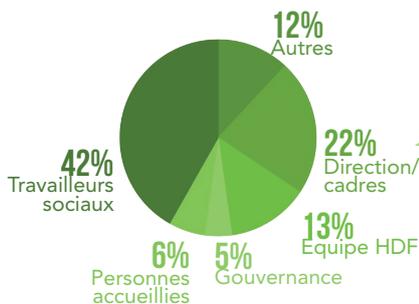
Conclusion ?

Le Combat se poursuit - Le Chaos ne gagnera pas.

En chiffres



Répartition des participants



Répartition par département



● Rassemblement historique pour la reconnaissance des métiers du social en Hauts-de-France.



Le 14 mai, la FAS Hauts-de-France, aux côtés de 17 autres organisations de solidarité formant le « **Collectif des métiers de l'humain en danger** », a invité et accompagné ses adhérents à se mobiliser pour faire entendre leur voix à travers des "opérations escargots" sur les axes routiers.

TOUS CONCERNÉS !

Le message : + de moyens, + de temps, + de professionnels formés et qualifiés.

« On veut continuer à être fiers de bien faire ! ». À Arras, Béthune, Boulogne, Calais, Lens et Lille, la mobilisation a été forte. À la suite de la journée, quatre parlementaires ont écrit à la ministre de la Santé. La mobilisation a été très largement couverte par les médias locaux et nationaux, amplifiant, on l'espère, le message de l'urgente reconnaissance forte de leur engagement et de leur contribution à un projet de société où chacun.e a sa place !



En chiffres



2000 personnes
650 véhicules
265 km de ralentissement
93 km de bouchon
9 retombées presse régionale
5 retombées presse nationale



Et demain ?

En 2025, le COMHD continuera à revendiquer la compensation financière du Ségur de l'ensemble des financeurs, et organisera ses premiers Etats Généraux de la Solidarité, pour porter la parole de l'ensemble des acteurs des métiers de l'humain de la région.

Retrouvez l'ensemble de nos revendications



● 17 octobre : Une mobilisation renforcée contre la misère

Pour la première fois, la **Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France** s'est pleinement engagée aux côtés d'**ATD Quart Monde** et d'un large collectif d'associations pour faire du **17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère**, un moment fort de mobilisation.

Dans la Somme, la Fédération a pu relayer les informations liées aux événements organisés sur le territoire. Sur Lille, la Fédération a pu se joindre à l'organisation. À travers des prises de parole, des actions symboliques, des passages musicaux, des stands, des temps d'échanges, une flash mob (spéciale dédicace à l'association Magdala !), cette journée a permis de dénoncer la maltraitance sociale et institutionnelle qui enferme tant de personnes dans la précarité.

Le dépôt de roses en hommage aux victimes de la pauvreté a particulièrement marqué les esprits. Le livret des préjugés de la Fédération a pu être réédité aux couleurs de l'évènement et proposer sa page « comment faire ? » invitant les passant à soutenir les adhérents.

« Refuser la misère, c'est avant tout créer du lien et donner à chacun la place qu'il mérite dans la société ».



En chiffre



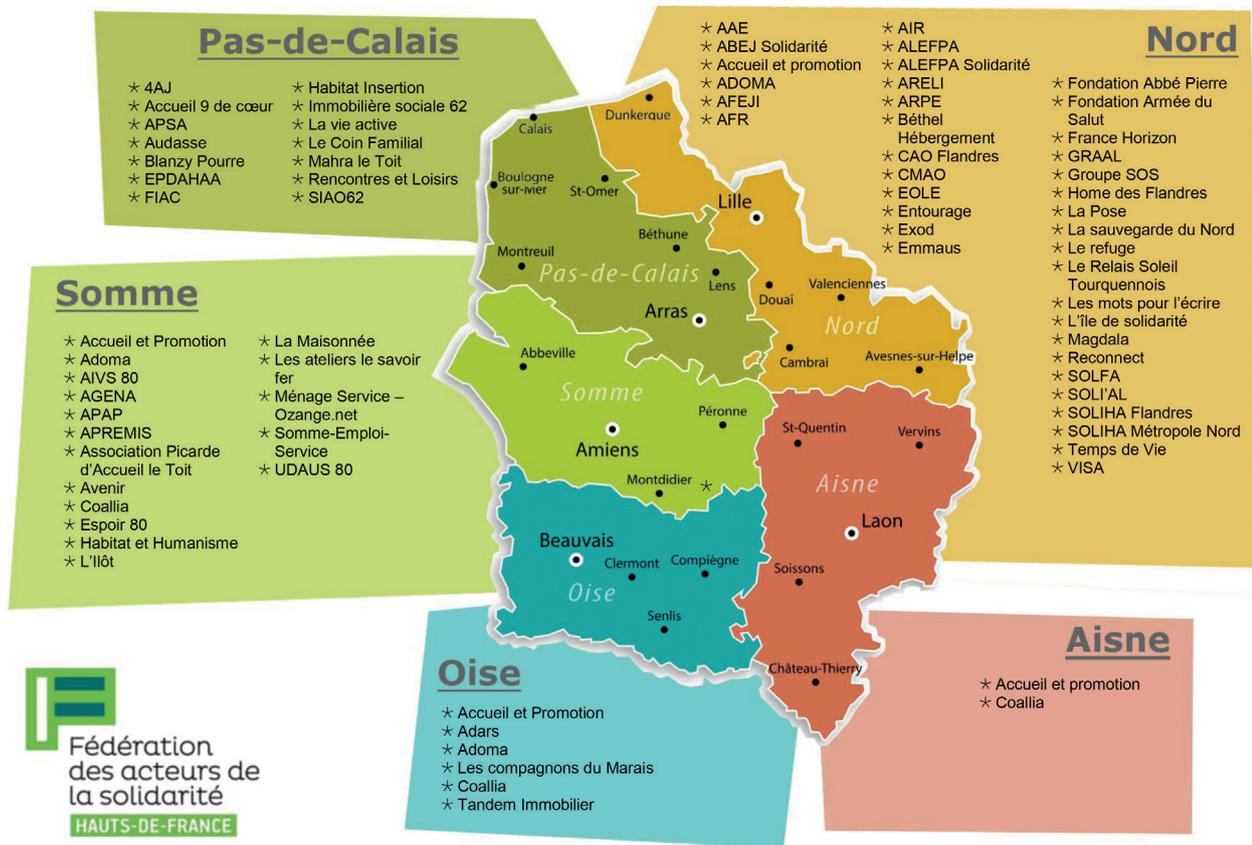
+ de 200 personnes
300 livrets distribués
15 adhérents mobilisés



Et demain ?

Cette première participation active au sein du collectif, emmenée par les Vice-Présidents de territoire, ouvre de nouvelles perspectives pour les années à venir, avec le souhait de s'impliquer plus opérationnellement sur davantage de territoires.

LES ADHÉRENTS DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ DES HAUTS-DE-FRANCE





ACCÈS AUX DROITS

Protection des données et confidentialité



La FAS Hauts-de-France et nationale ont organisé un webinar le 10 octobre 2024 dédié au règlement général sur la protection des données et, précisément, à la transmission des données personnelles.

Ce webinar ayant regroupé un peu plus de 80 personnes a permis d'évoquer :

- ▲ des points principaux du RGPD à travers une présentation de la CNIL,
- ▲ le cadre juridique de la transmission de données personnelles et les réflexes pertinents que les structures peuvent adopter lorsqu'elles sont confrontées à des demandes de cette sorte.
- ▲ un retour d'expérience avec une intervention de l'association AUDASSE pour présenter ce qu'elle a mis en œuvre pour se conformer aux exigences du RGPD.

Ce webinar a également permis de présenter le Guide « Protection des données et confidentialité : de la théorie à la pratique dans l'accompagnement des publics en situation de précarité » réalisé en région.

Renforcer l'inclusion bancaire avec la Banque de France

Face aux difficultés rencontrées par de nombreuses personnes en matière d'accès aux services bancaires et de gestion budgétaire, la Fédération a renforcé son partenariat avec la Banque de France en 2024 à travers **2 webinaires**.

En juin, un premier « **FAS à la Banque de France** », a permis de mieux comprendre les dispositifs de droit au compte, d'accompagnement budgétaire et d'inclusion bancaire.

En septembre, « **FAS à Mes Questions d'Argent** », plébiscité par 84% des participants au premier webinar, a permis aux travailleurs sociaux de s'approprier la plateforme éponyme. Ce portail, conçu pour offrir une information fiable et accessible, constitue un levier essentiel pour l'accompagnement des publics en difficulté.



En chiffres



2 webinaires
248 inscrits
134 participants dont
70% qui ont découvert pour la
1ère fois la Banque de France



Et demain ?

L'enjeu est désormais de renforcer les liens avec la Banque de France afin d'intégrer ces ressources aux pratiques professionnelles via des sessions de formation et d'animation



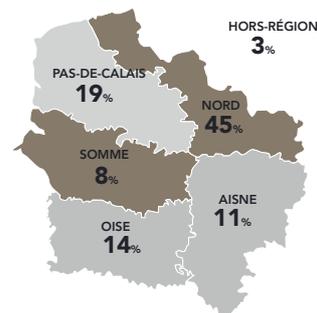
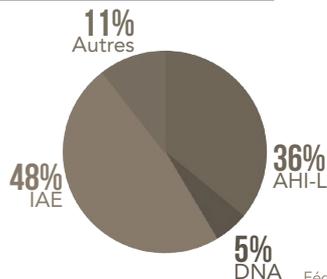
72%



28%

Répartition par département

Répartition des participants





CULTURE

● Culture : le programme RESPIRATIONS est arrivé en Hauts-de-France !

Il vise à promouvoir l'accès aux droits culturels, aux savoirs scientifiques et techniques, des familles, enfants, jeunes et adultes en situation de précarité. Il est porté conjointement par les Cultures du Cœur, Les Petits Débrouillards et la Fédération des acteurs de la solidarité.

Il s'articule autour de 3 axes de travail :

- ▲ L'accès aux pratiques culturelles, artistiques, scientifiques et sportives
- ▲ La création de Tiers Lieux culturels et citoyens
- ▲ La sensibilisation des travailleur.se.s sociaux.les à la médiation culturelle



En chiffres



1 webinaire « FAS à RESPIRATIONS »

29 participant.e.s

2 projets RESPIRATIONS menés à

- APAP, Amiens
- Home des Flandres, Roubaix



Et demain ?

Le programme poursuit son déploiement en 2025... Année de la mer et des océans !

Pour en savoir plus sur les projets RESPIRATIONS





VEILLE SOCIALE

Journée régionale : « Accompagner la coopération entre les structures d'hébergement et les SIAO-115 »

La Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France a rassemblé une centaine de professionnels lors d'une journée régionale, organisée le 3 décembre à Arras, avec le soutien de la DREETS Hauts-de-France.

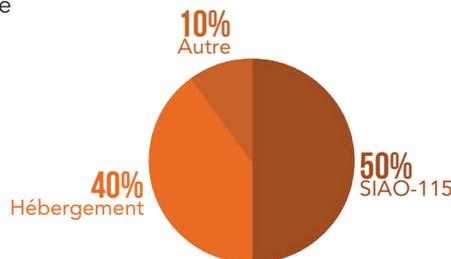
Cette rencontre, à l'initiative des Commissions régionales « SIAO-115 » et « Hébergement », visait à accompagner la coopération entre les structures d'hébergement et les SIAO-115 autour de trois grands axes : **la transformation de l'offre d'hébergement, la fluidité des parcours, et l'utilisation de l'outil SI-SIAO.**

Les participant.e.s ont identifié des freins et des leviers via des ateliers collaboratifs, échangé sur des pratiques innovantes, et exploré des solutions pour mieux accompagner les publics vers le logement. Une journée riche en échanges et propositions concrètes pour améliorer le travail en réseau !



En chiffres

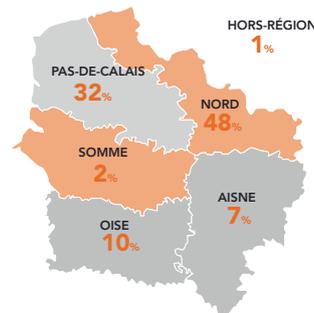
Répartition des participants



Consultez le compte rendu



Répartition par département



Et demain ?

Les travaux autour de la veille sociale se poursuivront en 2025 avec notamment :

- La mise en œuvre d'un accompagnement dans le Pas de Calais visant à améliorer l'orientation et l'accès au logement accompagné
- Un accompagnement autour de l'harmonisation départementale des SIAO du Nord dans la continuité des travaux engagés en 2023
- La participation aux travaux nationaux sur le développement d'une formation « Ecoutant.e.s 115 » et l'écriture d'un référentiel métier

219 enfants sans solution d'hébergement la veille de la rentrée scolaire en Hauts-de-France

C'est ce que révèlent L'UNICEF France et la Fédération des acteurs de la solidarité dans leur sixième baromètre.

Le nombre d'enfants sans abri au niveau national augmente de façon alarmante et atteint 2 040 enfants sans solution d'hébergement la veille de la rentrée scolaire (+120% par rapport à 2020), malgré les alertes répétées et les recommandations formulées. L'incertitude du contexte fait craindre une dégradation de la situation.

Au moins 219 enfants étaient sans solution d'hébergement dans la nuit du 19 août en région Hauts-de-France, soit une stagnation par rapport à 2023. Parmi eux, 49 ont moins de trois ans. Si ces chiffres illustrent une situation dramatique, ils ne sont pas exhaustifs : de nombreuses personnes ne recourent pas ou ne parviennent pas à joindre le 115, les demandes des familles sur la MEL transitent par le SIAO et non par le numéro d'appel d'urgence. Par ailleurs, les mineurs non accompagnés sans-abri et les familles vivant en squats ou en bidonvilles ne sont pas comptabilisés.



Observation sociale : les demandes d'hébergement d'urgence en Hauts-de-France

Cette publication mensuelle régionale résulte des travaux menés en 2023 par le groupe de travail régional « Observation sociale ». Elle analyse à la fois les demandes d'hébergement adressées au 115 et les réponses apportées. Un focus est mis sur le nombre de personnes et de ménages dont la demande n'a pu être satisfaite, faute de place disponible ou adaptée à leur composition familiale.

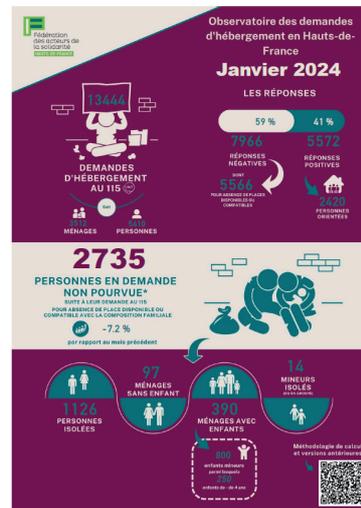


Les travaux menés en région et les 5 rencontres de l'année 2024 du groupe de travail « Observation sociale » ont permis de renforcer l'harmonisation des pratiques et d'améliorer l'exploitation des données du SI-SIAO. L'objectif : fiabiliser les informations et affiner l'analyse des besoins pour adapter les réponses aux publics en difficulté.

Ces travaux ont abouti à plusieurs réalisations :

- ▲ Un guide des variables, définissant des indicateurs communs pour l'analyse des demandes d'hébergement d'urgence.
- ▲ Une analyse des prestations, appuyée par une enquête auprès des écoutes du 115 pour mieux comprendre les pratiques de saisie.
- ▲ Un document « Données et indicateurs », destiné aux échanges avec la DREETS et les DDETS.
- ▲ Des travaux d'analyse en vue d'un observatoire régional dédié à l'hébergement d'insertion.

Depuis octobre 2024, un chargé d'études de la DREETS participe à nos travaux. Son implication permet d'échanger sur nos méthodes de calcul et d'apporter un éclairage contextuel essentiel à une interprétation partagée des données.



Retrouvez l'ensemble des synthèses mensuelles



Et demain ?

La poursuite des travaux d'observation sociale sur le volet « Insertion »
Le suivi des travaux de la DIHAL (Refonte de l'offre, Indicateurs, Modernisation du 115)

ANIMATION FÉDÉRALE : LE GROUPE DE TRAVAIL OBSERVATION SOCIALE

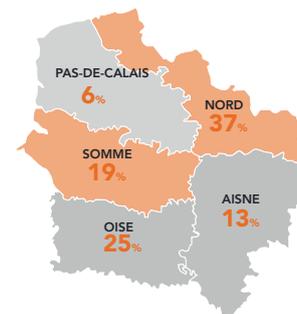


 **49 participants**
16 personnes différentes
12 structures représentées

 **44%**  **56%**



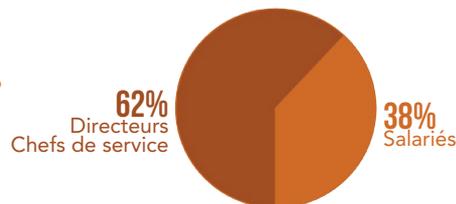
Répartition par département



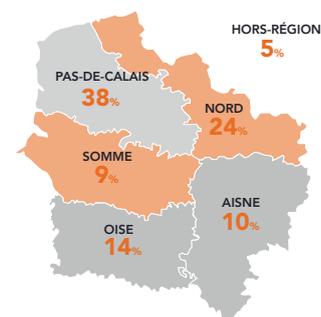
ANIMATION FÉDÉRALE : LA COMMISSION SIAO

 **44 participants**
21 personnes différentes
17 structures représentées

 **62%**  **38%**



Répartition par département





HABITAT HÉBERGEMENT LOGEMENT

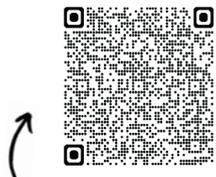
CRHH 2024 : Un cri d'alarme face à la crise du logement en Hauts-de-France

Lors du CRHH plénier le 29 mars 2024, la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France avec la Fondation pour le logement des défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre), et l'Union Régionale pour l'Habitat ont tenu à prendre la parole, ensemble, **pour lancer un cri d'alarme sur l'ampleur de la crise du logement et ses conséquences durables sur les conditions de vie des habitants des Hauts-de-France.**

Contrairement aux acteurs du logement d'autres régions, nous n'avons pas fait le choix de voter contre la programmation de logement social proposée pour 2024 bien que celle-ci propose la diminution de plus de 1 000 logements par rapport à l'objectif 2023, dont 600 PLAI.

Dans un contexte où la demande n'a jamais été aussi élevée, où il y a encore de nombreuses familles et enfants à la rue, alors que les acteurs se débattent sur le terrain pour continuer à produire et à capter du logement dans un contexte difficile, ce ne sont pas les objectifs qu'il faut revoir à la baisse, ce sont les moyens pour les atteindre qu'il faut développer !

En présence des membres du CRHH et du Préfet, nous avons insisté sur l'urgence de prendre des mesures concrètes pour prévenir les conséquences sociales et économiques d'une crise qui s'aggrave.



Retrouvez plus d'information ici

Vers une réforme de la tarification des CHRS

Nouveau référentiel de l'accompagnement social, nouveau cadre de gestion comptable et financier avec l'environnement EPRD/ ERRD, la réforme de la tarification dont la mise en œuvre est prévue en 2026 a été au cœur des préoccupations de l'année 2024.

Différents temps de travail ont été proposés au niveau national et en région lors des commissions et des réunions territoriales pour :

- ▲ Informer les adhérents sur l'état d'avancement de la réforme,
- ▲ Aborder la question de l'articulation avec les CPOM,
- ▲ Échanger avec les adhérents autour des accompagnements dits « socles » et « spécialisés » ainsi que du nouveau cadre de gestion comptable et financier.



Et demain ?

2025 marquera la « période de transition » vers la réforme de la tarification des CHRS, aussi la Fédération poursuivra son implication dans les groupes de travail nationaux, participera à l'organisation de la journée régionale en lien avec la DREETS qui se déroulera en janvier 2025 et accompagnera ses adhérents dans la mise en œuvre de cette réforme en déployant les formations EPRD/ERRD.



🍌 Fins de prise en charge et des expulsions : une note technique et un webinar pour accompagner les adhérents

Avec le soutien de la DDETS du Pas-de-Calais et l'appui du service juridique de la Fédération nationale, la Fédération Hauts-de-France a élaboré une note technique sur les fins de prise en charge et les procédures d'expulsion. Destiné aux adhérents, cet outil pratique détaille le cadre légal et réglementaire en fonction du statut d'occupation, tout en proposant des éclairages sur des situations particulières et une foire aux questions régulièrement actualisée.

Pour accompagner sa diffusion, un webinar a été organisé le 7 décembre 2024, réunissant plus de 130 participants. Cet événement a permis de présenter la note et d'offrir un temps d'échange avec Maître MALOLEPSY, Avocate au Barreau de Lille, afin d'approfondir certains aspects juridiques et de répondre aux nombreuses questions suscitées par ces procédures.



Et demain ?

Poursuite des travaux avec la construction de documents types relatif aux fins de prise en charge, l'élaboration de mentions spécifiques pour les règlements de fonctionnement et contrats de séjour, la réalisation d'une fiche pratique à destination des travailleurs sociaux.

🍌 Droit Au Logement Opposable : garantir l'effectivité du droit

Instaurée en 2007, la loi DALO impose à l'État une obligation de résultat pour l'accès au logement des ménages reconnus prioritaires et urgents, par une commission de médiation départementale.

Pourtant, de nombreux obstacles persistent dans son application. Ainsi, 9567 ménages reconnus prioritaires (PDALHPD et DALO) restent à reloger au 31 décembre 2024 à l'échelle régionale, dont 816 ménages en attente depuis plus de 6 mois sur le seul DALO, un chiffre en augmentation par rapport au 31 décembre 2023 (587 bénéficiaires DALO en attente depuis plus de 6 mois).

Face aux refus abusifs des commissions de médiation et aux difficultés d'accès aux recours dans le département du Nord, les acteurs associatifs ont créé le Comité de Veille DALO 59, composé de 12 membres, dont la FAS. Ce collectif travaille à garantir l'effectivité du DALO, à analyser les rejets et à sensibiliser les acteurs concernés.

En 2024, le comité a organisé un « Petit déjeuner » sur l'accès aux droits des personnes menacées d'expulsion et le recours DALO. 52 participants – travailleurs sociaux, avocats, bénévoles et un juge – ont échangé sur les freins rencontrés, les effets de la loi dite « Kasbarian-Bergé » et les leviers d'action existants.

Un second temps d'information en visioconférence, co-animé par la FAS, a réuni 39 participants pour leur permettre de s'approprier et d'utiliser la procédure de recours amiable DALO et les voies de contestation en cas de refus.

Le comité de veille assure également une permanence téléphonique pour informer sur le DALO, orienter vers les services sociaux et accompagner les personnes en cas de rejet.

Logement d'abord pour tou-t-e-s : des initiatives inspirantes

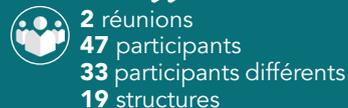
Depuis 2018, la Fédération anime des temps d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs des territoires de mise en œuvre du Logement d'abord dans les Hauts-de-France. Ces rencontres réunissent collectivités porteuses, SIAO, coordinateur-trice-s Logement d'abord, têtes de réseaux, et la DREETS qui soutient cette dynamique.

En 2024, les participants ont choisi d'explorer la question du logement d'abord pour tou-t-e-s. **L'objectif : découvrir et échanger sur des initiatives alternatives à l'hébergement et au logement « traditionnel »**, développées en partenariat avec des collectivités et/ou des services de l'État, et accessibles à tou-t-e-s. La Métropole et la Ville de Rennes avec l'association Un Toit un Droit ont partagé leur approche globale pour proposer des solutions pérennes à un maximum de personnes :

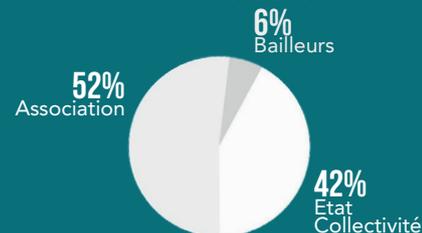
- ▲ **Le programme Hospitalité** : un programme ambitieux financé par la métropole et la ville de Rennes offrant des solutions d'hébergement accompagnées et un soutien juridique à plus de 800 personnes sans solution de logement sur leur territoire.
- ▲ **Un focus a également été fait sur les commodats avec l'association Un Toit un Droit**, des contrats de prêt à usage conclus avec des propriétaires, particuliers ou promoteurs, permettant de mettre gracieusement des biens à disposition d'une association pour un temps donné.
- ▲ Enfin, **la Métropole de Rennes a partagé les singularités de son organisation territoriale**, notamment en matière de règles et de modalités d'attribution, pour garantir une équité dans l'accès au logement et à l'hébergement.

Une politique inspirante, qui nourrit les réflexions en Hauts-de-France !

En chiffres



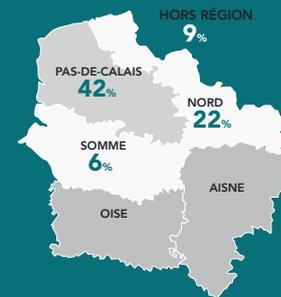
Répartition des participants



Et demain ?

En 2025, la Fédération maintiendra ces temps d'échanges et de partage d'expériences, avec une première rencontre prévue en mars 2025 qui permettra de présenter l'initiative "Le Château" porté par le GIE La Ville Autrement, la ville de Villeurbanne et la DDETS du Rhône, qui permet l'accueil de 180 habitants sur un site en transition (ancienne résidence personnes âgées) et de proposer une solution temporaire en logement et en hébergement.

Répartition par département



🍷 Réécriture du PDALHPD du Nord : la contribution de la Fédération

La Fédération est très attentive aux travaux d'évaluation et de réécriture du PDALHPD du Nord engagés fin 2025 compte tenu de la dégradation de l'accès au logement. Au-delà de l'information et de la mobilisation de ses adhérents, elle a élaboré une note de contribution afin de mettre en exergue plusieurs enjeux majeurs :

- ▲ De plus en plus de ménages à la rue dont un nombre croissant et inquiétant d'enfants : plus que jamais il nous semble nécessaire de rappeler que le H du PDALHPD n'est pas anecdotique.
- ▲ La nécessité d'objectiver les raisons de la consommation partielle des contingents pour l'attribution des logements aux ménages prioritaires.
- ▲ L'insuffisance des moyens d'accompagnement en particulier du FSL et de l'AVDL.
- ▲ L'importance de poursuivre le développement du logement accompagné, la mobilisation du parc privé et la rénovation des logements.
- ▲ Les personnes accueillies et accompagnées doivent être au cœur de la construction et de la gouvernance du nouveau plan.
- ▲ Le développement de solutions alternatives face à la pénurie de logements.

Retrouvez plus d'information ici



🍷 Cycle bailleurs-associations 2024 : En quête de toits, accompagner en temps de crise

Le 13 septembre 2024, l'URH Hauts-de-France et la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France ont réuni près de 120 professionnels - associations, bailleurs et partenaires - pour une journée d'échanges à Arras autour de cette question : **comment accompagner l'accès au logement social en pleine crise du logement ?**

En matinée, la prestation remarquable de la compagnie de théâtre « La Belle Histoire », a permis par la mise à distance une vraie prise en conscience des difficultés de chacun et a mis en lumière les nombreuses contraintes et injonctions, parfois paradoxales, mais aussi les petites ou grandes victoires.

L'après-midi, un forum a permis aux participants de découvrir des outils et solutions déployés par les associations et partenaires autour des économies d'énergie, de l'accès à l'emploi et du handicap.

Deux sessions d'ateliers étaient ensuite proposées aux participant-e-s : accès au logement des jeunes, accompagnement hors les murs, prévention des expulsions, santé mentale et logement, logement d'abord et rôle du SIAO, ainsi que la préparation d'une CALEOL (Commissions d'attribution des logements et examen de l'occupation des logements).



En chiffres

Répartition des participants



Et demain ?

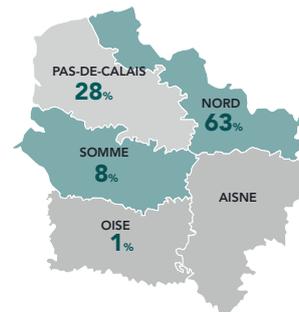


117 participants
60 structures

85%

15%

Répartition par département



En 2025, la FAS et l'URH Hauts-de-France feront évoluer le format du cycle en plusieurs sessions de rencontres et d'information départementales pour rendre plus lisible le fonctionnement des attributions et harmoniser les pratiques.

Une enquête pour objectiver les impacts de la crise du logement social sur la fluidité des dispositifs d'hébergement

En novembre 2024, la FAS Hauts-de-France a mené une enquête auprès de ses adhérents pour mesurer l'impact de la crise du logement sur la fluidité de l'hébergement.



En chiffres



29 associations répondantes
91 établissements, représentant
+ de 6200 places d'hébergement
(1/3 de la capacité d'hébergement régionale)



Les résultats permettent de montrer la tendance suivante: **20 % des ménages hébergés sont reconnus comme prioritaires pour un logement social**, soit plus de 1 430 personnes. Si ces logements étaient attribués, 1 421 places d'hébergement pourraient être libérées immédiatement.

Face à ces constats, la FAS Hauts-de-France propose plusieurs pistes d'actions pour faciliter l'accès au logement. Ces travaux ont été présentés au Préfet de région, qui s'est montré favorable à leur utilisation dans le cadre du CRHH.



Retrouvez plus d'information ici



La Fédération rejoint l'Alliance pour le logement

Initiée en 2022 au niveau national, l'Alliance pour le logement est portée en Hauts-de-France par l'URH, la FPI et la FFB Hauts-de-France. Elle a vocation à travailler sur les voies et moyens par lesquels les acteurs de notre région (professionnels du secteur, artisans, entrepreneurs, élus, services de l'Etat...) pourront ensemble résorber la crise du logement que subissent nos concitoyens.

La FAS Hauts-de-France a rejoint cette alliance en région et s'engage à y promouvoir la production de logements pour tous et à défendre les intérêts des ménages les plus modestes.

Le lancement officiel de l'Alliance pour le logement Hauts-de-France a eu lieu lors des Assises du logement Hauts-de-France le 11 juin dernier. La FAS Hauts-de-France s'est pleinement impliquée dans les travaux de l'Alliance, dont l'objectif est de proposer des mesures concrètes pour relancer la construction et l'accès au logement.



Et demain ?

En 2025, La Fédération poursuivra son implication dans les travaux de l'Alliance pour le logement (intervention commune en CRHH, participation aux groupes de travail).



Retrouvez plus d'information ici





ANIMATION FÉDÉRALE : LES COMMISSIONS HÉBERGEMENT - HABITAT



4 réunions de commissions
90 participants
65 personnes différentes
44 structures représentées

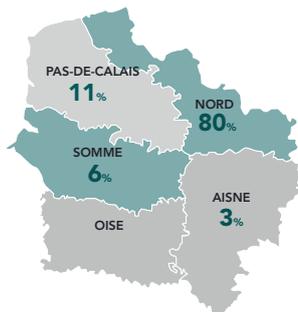


74%

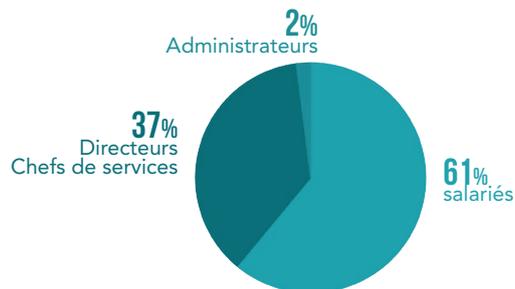


26%

Répartition par département



Répartition des participants





ACCÈS À L'EMPLOI : IAE, RSA

Contribution à la feuille de route du Département du Nord pour le déploiement de la loi Plein Emploi.

Le Département du Nord a sollicité les têtes de réseaux pour contribuer à la feuille de route du déploiement de la loi Plein Emploi dans le Nord.

Dans ce cadre, la FAS Hauts-de-France a organisé le 18 octobre un temps de travail avec ses adhérents impliqués dans le Plan Départemental d'Insertion. Une réunion a également eu lieu avec d'autres réseaux afin de rédiger un préambule commun et de réaffirmer notre engagement collectif.

La contribution de la Fédération, adressée aux services départementaux le 30 octobre, a permis de partager des éléments sur :

- ▲ L'inscription de 100 % des bénéficiaires du RSA à France Travail
- ▲ Les organismes référents délégataires
- ▲ L'intensification des parcours
- ▲ Les sanctions



Et demain ?

En 2025, les rencontres vont se poursuivre, tant avec les adhérents qu'avec les instances départementales, afin de renforcer le travail conjoint et participatif sur le volet du déploiement de la loi Plein Emploi.

FAS A REFASHION : présentation du bonus réparation, comment se labelliser ?

Le Bonus Réparation est une initiative lancée par Refashion (l'éco-organisme de la filière textile), pour encourager la réparation des vêtements et des chaussures, prolongeant ainsi leur durée de vie et réduisant les déchets textiles. Ce dispositif offre aux consommateurs des réductions immédiates lors de la réparation de leurs articles chez des professionnels labellisés par Refashion.

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'économie circulaire et du soutien aux SIAE, **la FAS Hauts-de-France, avec l'appui de l'IRIAE Hauts-de-France a organisé une rencontre avec Refashion le 14 février.**

L'objectif était d'**informer les structures sur le Bonus Réparation Textile et de leur présenter les conditions de labellisation pour bénéficier du dispositif.**

En intégrant le réseau des réparateurs labellisés, les SIAE contribuent à la promotion de la réparation textile tout en renforçant leur mission sociale. Cette démarche favorise une économie circulaire et solidaire, bénéfique tant pour l'environnement que pour l'insertion professionnelle !



En chiffres



21 SIAE participantes, des Hauts-de-France ou implantées sur d'autres régions.



Plan d'action : "Addictions : outillons les SIAE"

Les équipes des SIAE font régulièrement remonter aux réseaux l'importance des problématiques d'addictions dans les parcours d'insertion professionnelle des personnes qu'elles accompagnent... Face à cette réalité, les salariés permanents sont en difficulté pour apporter des réponses et/ou ne se sentent pas toujours légitimes pour aborder ces questions. Les professionnels ont besoin d'être outillés, de disposer de formations, de connaître les ressources mobilisables sur les territoires ou encore d'adapter leurs postures professionnelles...

À l'appui de ces constats, la Fédération a proposé aux équipes de la DREETS de l'ARS un plan d'actions avec pour volonté de cibler à la fois les professionnels de l'accompagnement mais aussi les personnes accompagnées...

Aux côtés de nos partenaires, Hauts-de-France Addictions, Addictions France et la Fédération addictions, la FAS a proposé aux SIAE et entreprises adaptées de la région :

- ▲ **5 sessions de formations** (une par département) pour favoriser l'amélioration de la prise en compte des addictions en matière de prévention et de gestion des risques socio-professionnels
- ▲ **Dans la continuité des formations, une action de prévention à destination des personnes accompagnées** pour libérer la parole, faire émerger la prise de conscience, et qu'elles-mêmes puissent se questionner sur l'état de leurs consommations. La représentation théâtrale proposée par la compagnie la Belle Histoire a permis de faire réfléchir les personnes, sans dogmatisme ni jugement. À l'issue de chaque représentation, un temps de débat en présence d'experts (CSAPA, CAARUD), permet aux participants d'engager un premier échange sur la base de la pièce qu'ils viennent de voir, tout en s'appuyant sur leur expérience personnelle.



En chiffres



34 structures

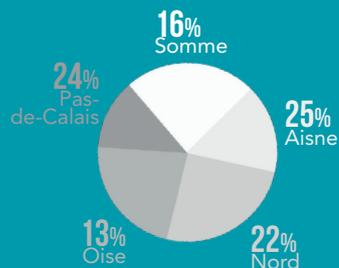
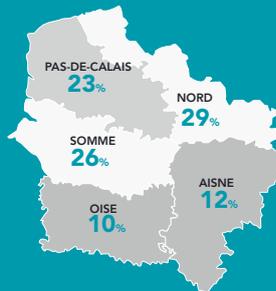
63 professionnel.le.s formé.e.s

67% des structures interrogées estiment que l'action a permis de créer ou de renouveler le partenariat avec les services en addictologie du territoire

130 personnes mobilisées sur les ateliers

ACCÈS À L'EMPLOI : IAE, RSA

Répartition par département Répartition des participants



Et demain ?

En 2025, la FAS souhaite reconduire cette action dans sa globalité, celle-ci répondant favorablement aux attentes et besoins des SIAE.

Rapport d'activité 2024



ANIMATION FÉDÉRALE : LA COMMISSION IAE



4 réunions de commissions
46 participants
32 personnes différentes
34 structures représentées



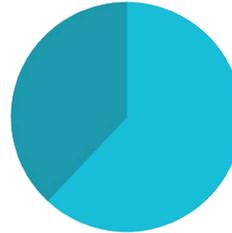
59%



41%

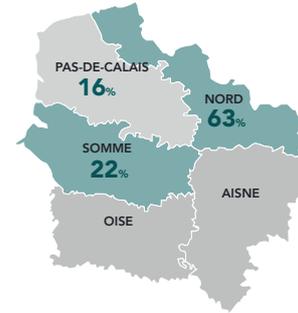
Répartition des participants

38%
Directeurs
Chefs de services



62%
salariés

Répartition par département



La participation aux travaux de l'Inter-réseau IRIAE Hauts-de-France (groupes de travail, Universités d'Automne...)

Le soutien au déploiement des programmes CVG (Collectif Vers l'accompagnement Global) et PHC (Premières Heures en Chantier)

Programme SIAE et Entreprises Vers l'Emploi (SEVE)



SIAE ET ENTREPRISES
VERS L'EMPLOI

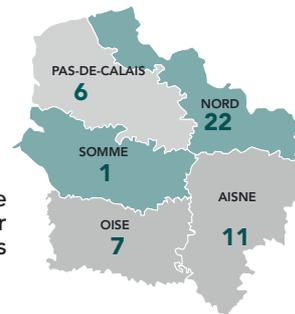
SEVE Emploi est un programme de formation-action à destination des salarié.e.s permanent.e.s des SIAE qui prône un changement de regard et de pratiques. Il promeut la rencontre directe entre les personnes éloignées de l'emploi et les employeurs pour générer des opportunités d'emploi ! **L'objectif ? Favoriser le retour à l'emploi durable de toutes et tous !**



Et demain ?

Le programme sera de retour en 2025 et 2026 pour accompagner de nouvelles structures. Prêt.e.s ?

Répartition des SIAE



Journée régionale SEVE Emploi "Le lien avec l'entreprise pour faciliter les sorties en emploi durable : vraiment pour toutes et tous ?"

« Si j'ai un objectif aujourd'hui avec vous (...) : c'est qu'il puisse y avoir un petit, un grand, peu importe, un changement dans ce que vous faites. Et si ce petit changement amène une personne en plus à être en emploi durable, je suis content de ma journée. »

Les personnes sont-elles plus éloignées de l'emploi qu'avant ? Eh bien, oui et non, les éléments factuels présentés lors de cette journée n'ont pas permis de trancher la question. Et au fond... Est-ce la bonne question à se poser ? Pour (re)penser nos accompagnements, il nous a été proposé de privilégier une approche systémique qui repose sur trois piliers : valoriser ce que les gens savent faire, privilégier l'action concrète plutôt que le discours, et mobiliser efficacement les ressources favorables, notamment les entreprises. Plus une personne est en difficulté, plus l'accompagnement doit être fort et structuré pour réussir son intégration professionnelle !

- Nicolas Cadier, spécialiste en coopération et emploi

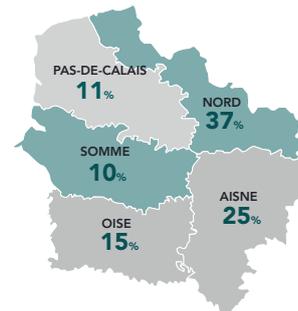


En chiffres



81 participant.e.s dont
48% de SIAE hors programme SEVE
36% de SIAE programme SEVE
16% de partenaires

Répartition par département





SANTÉ

Parler addictions en pensions de famille

« La notion de rejet / différence est complètement effacée grâce à l'intervention des animaux. Les résidents apprennent à communiquer autrement »

- Travailleuse sociale d'une pension de famille

Cette action, coordonnée par la FAS en partenariat avec Addictions France et Hauts-de-France addictions, a permis à 9 pensions de famille de la région, d'aborder la question de l'addiction au sein de l'établissement. L'action propose notamment une formation de deux jours auprès des professionnel·le·s des établissements, une représentation théâtrale pour les professionnel·le·s et les résident·e·s et un cycle de 9 ateliers dont des ateliers avec un CSAPA, une socio-esthéticienne, ... **Petite nouveauté en 2024 : l'intégration de séances de médiation animale, pour les structures en étant désireuses.**

En chiffres



9 structures retenues

8 professionnel·le·s formé·e·s

373 participant·e·s aux ateliers (tous confondus)

70% des participants déclarent souhaiter changer leurs habitudes, à la suite des ateliers

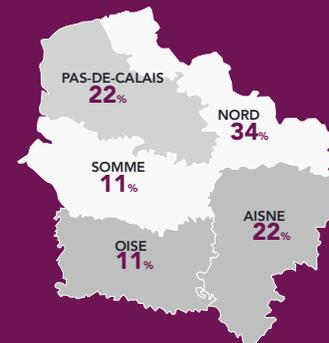


Et demain ?

En 2025, la FAS poursuit cette action. Néanmoins, le nombre de structures qui pourront en bénéficier sera légèrement plus faible, en raison d'un contexte économique plus difficile.



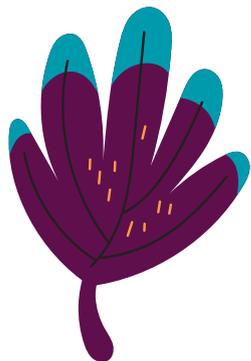
Répartition des structures retenues



À la rencontre de deux secteurs : stages croisés

« Il est important de connaître les autres acteurs du territoire. Nous accompagnons le même public avec une approche différente. Cela permet de fonctionner ensemble ».

Les stages croisés entre le secteur de l'addictologie et le secteur de l'AHI-L font suite à des travaux engagés dès 2018 concernant la réduction des risques, le partage d'informations. L'absence et/ou la méconnaissance d'informations sur ces sujets sont au cœur des rencontres. Les stages croisés sont organisés par la fédération depuis 2021. Chaque année, ils permettent à 12 structures d'entrer en immersion dans une structure du secteur voisin. **Cette année, la demande de stage a été très importante, ce qui souligne l'intérêt de ces immersions pour les deux secteurs.**



En chiffres



36 candidatures dont **9** structures en addictologie

12 structures retenues

43 professionnel.le.s mobilisé.e.s

Et ça marche !

+20 points de niveau de connaissances des professionnel.l.es (tout secteur confondu)

55% des participants estiment que les stages feront évoluer les pratiques professionnelles

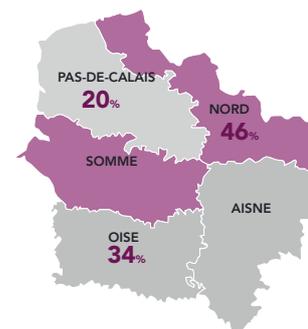


Et demain ?

La FAS reconduit cette action en 2025, en partenariat avec la Fédération addiction, dans le but de mobiliser 6 nouveaux binômes.



Répartition par département



● Groupe d'échanges de pratiques LHSS mobiles / ESSIP



Pour la 2ème année consécutive, la FAS HDF, en partenariat avec l'URIOPSS HDF et soutenu par l'ARS HDF, a organisé une 2ème journée d'échanges de pratiques à destination des professionnel-le-s des LHSS mobiles et ESSIP de notre région.

La matinée a été organisée sous la forme d'une plénière autour de la question **du refus de soins et du renoncement aux soins**. France Asso Santé et l'EPSM sont intervenus pour éclairer les professionnel-le-s présent.e.s et pouvoir échanger autour de cette question.

L'après-midi, quant à elle, était organisée en ateliers, avec au choix : **les actions de prévention santé, le syndrome de Diogène et les pathologies duelles ou l'articulation de l'accompagnement avec les partenaires santé et l'hébergement**.

En chiffres



43 participant.e.s

80% des structures représentées (14 sur 18)

65% issu.e.s du secteur médical/paramédical

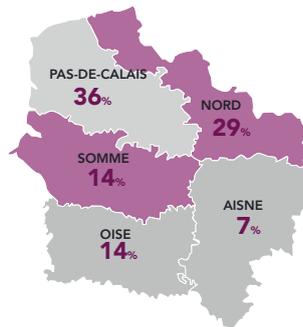
90% des participants souhaitent que cette journée soit reconduite en 2025



Et demain ?

Le Groupe d'échange de pratiques LHSS / Mobile est reconduit en 2025 pour la 3ème année consécutive.

Répartition par département



Accompagner les personnes souffrant de troubles de santé mentale en hébergement

Les commissions Hébergement et Santé ont organisé une journée de travail dédiée à l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques en hébergement. Après une présentation du plaidoyer de la Fédération sur la santé mentale, les participants ont découvert des retours d'expériences menées dans plusieurs départements. Des ateliers participatifs ont permis d'approfondir la compréhension des troubles, leur identification et les postures adaptées. Pour renforcer les compétences des professionnel-le-s, la Fédération Hauts-de-France a conçu un document intitulé « **Fiches pratiques santé mentale** ». Ce document synthétique propose des définitions, des signes clés, des bonnes pratiques d'accompagnement et des contacts utiles pour une prise en charge adaptée. Une ressource essentielle pour mieux soutenir les publics en difficulté.



Formation PRISME : précarité et santé mentale

Depuis 2023, les formations PRISME délivrées par l'ORSPERE SAMDARRA sont déployées dans l'ensemble de la région. La mise en place de ces formations dans le Nord a été confiée à la FAS par la DDETS 59. Ces formations sont à destination des professionnel-le-s accompagnant des publics en situation de précarité. L'objectif de ces dernières est de pouvoir **outiller les professionnel-le-s pour mieux accompagner les personnes en situation de précarité souffrant de problématiques en santé mentale.**

En 2024, la FAS a organisé et relayé la mise en place de 5 formations dans le Nord, dont 3 à Lille, 1 à Dunkerque et 1 à Cambrai.

Quelques chiffres*



22 sessions de formation réalisées dans tous les Hauts-de-France
280 personnes formées dont **48%** de professionnel-le-s exerçant en structure d'accueil, d'hébergement et de logement adapté et **10%** de l'IAE
2125 participants à un webinaire dont 425 des Hauts-de-France
3,5/4, c'est le taux de satisfaction



Et demain ?

En 2025, 5 nouvelles formations seront délivrées :

- 3 sur la MEL,
- 1 à Dunkerque et
- 1 à Cambrai.

* chiffres fournis par l'Ospere Samdarra en janvier 2025



ANIMATION FÉDÉRALE : LA COMMISSION SANTÉ



3 réunions de commissions
78 participants
66 personnes différentes
42 structures représentées

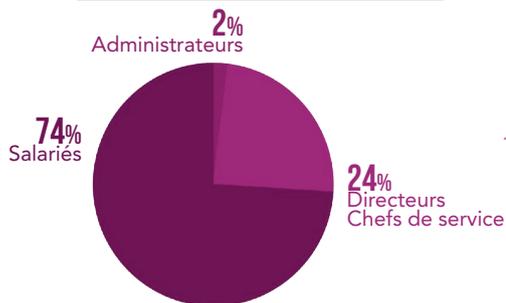


17%

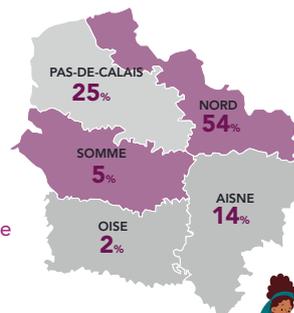


83%

Répartition des participants



Répartition par département





PARTICIPATION

Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées Hauts-de-France

Le Conseil National des personnes accueillies et accompagnées (CNPA) est une instance nationale mise en place en 2010, puis déclinée en région (CRPA). Cette instance permet aux personnes accueillies, accompagnées, ou l'ayant été, d'apporter leur regard, leur avis et leurs propositions sur les politiques publiques relatives au champ de l'hébergement et de l'insertion et plus globalement sur la lutte contre la pauvreté et la précarité.

En 2024, la FAS Hauts-de-France a maintenu l'accompagnement et le soutien aux missions et aux rencontres du CRPA.

4 plénières ont pu être organisées :

15/03/24 à Lille : le travail pair

21/06/24 à St Quentin : la monoparentalité

18/10/24 à Amiens : le Handicap

13/12/24 à Arras : la précarité alimentaire

Pour recevoir les invitations et comptes-rendus de chacune des plénières, n'hésitez pas à contacter le CRPA par mail : crpahdf@gmail.com

Le CRPA a renforcé sa présence pour « **défendre le droit au logement opposable** », il est ainsi représenté dans les commissions de médiation de 4 départements sur les 5 de notre région.

Ses élus interviennent également au sein des écoles du travail social pour promouvoir la participation auprès des travailleur·euse·s sociaux·ales ; mais aussi auprès de structures de l'AHIL auprès des professionnel·le·s et des personnes concernées.

En 2024, l'un des délégués du CRPA Hauts-de-France a aussi été élu au CNPA pour représenter les personnes accompagnées.

En chiffre



283 participant.e.s dont
227 personnes accueillies et accompagnées
5 délégué.e.s et 3 membres actifs
97 propositions réalisées en 2024



Et demain ?

En 2025, le CRPA Hauts-de-France organisera à nouveau 4 plénières. Le grand défi de cette nouvelle année sera de mobiliser à la fois les personnes concernées accueillies au sein des structures de l'AHIL et donc de renforcer l'information relative à la participation ; mais le CRPA HDF aura aussi pour mission de s'ouvrir aux personnes concernées d'autres champs que celui de l'AHIL, et de renforcer ses interventions au sein des structures de formation des futur·e·s travailleur·euse·s sociaux·ales,...



Retrouvez le Rapport d'Activité du CRPA

Travail pair : quelles actualités ?

En 2024, la thématique du travail pair a été marquée par la finalisation et la rédaction du bilan du projet « **Faciliter l'appropriation et le développement du travail pair dans les associations des Hauts-de-France** ». Ce projet, déployé entre 2022 et 2024, a été en partie financé par la FAS nationale dans le cadre d'un Fond d'Animation du Réseau. Dans ce cadre, trois régions (Hauts-de-France, Bourgogne Franche-Comté et Nouvelle-Aquitaine) ont travaillé de concert pour déployer un kit à destination des professionnel·le·s œuvrant auprès de personnes en situation de précarité. Divisé en quatre grandes catégories et en fiches actions, il veut être un outil pratique.

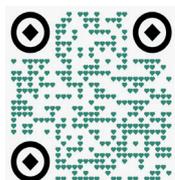
Le pôle recherche de l'IRTS Hauts-de-France a réalisé pour nous une cartographie visant à identifier les travailleurs et les travailleuses pair, salarié·e·s ou bénévoles avec contrat d'engagement, et à collecter des informations sur les structures qui les accueillent, la forme de l'engagement (bénévole, contrat de travail, etc.), les publics auprès desquels ils interviennent et les missions qui leur sont confiées.

Retrouvez les résultats de cette cartographie ici :

<https://travailpairhdf.gogocarto.fr/>

Attention, il s'agit d'une photographie à un instant T, et non d'un outil évolutif.

Retournez le kit « Travail pair : nous avons semé des graines »



Et demain ?

La Fédération participera à des travaux de mutualisation avec d'autres organisations ayant développé des outils et une expertise sur la promotion du travail pair.

Elle tient également à la disposition de ses adhérents, une prestation d'accompagnement à la réflexion et à l'intégration d'un travailleur pair dans les équipes





PUBLICS EN SITUATION D'EXIL

Table ronde : "Droits fondamentaux des exilés : nouveaux horizons de lutte ?"

Le 15 octobre 2024, la FAS Hauts-de-France a proposé à ses adhérents une table ronde intitulée : "Droits fondamentaux des exilés : nouveaux horizons de lutte ?".

70 professionnel.le.s et bénévoles engagé.e.s dans l'accompagnement des personnes exilées, ont pu revenir sur la situation actuelle des associations qui accompagnent les personnes exilées, des pistes d'action pour concourir au respect et à la défense des droits des personnes concernées, quelle que soit leur situation personnelle et administrative.

En chiffres



TAUX DE SATISFACTION

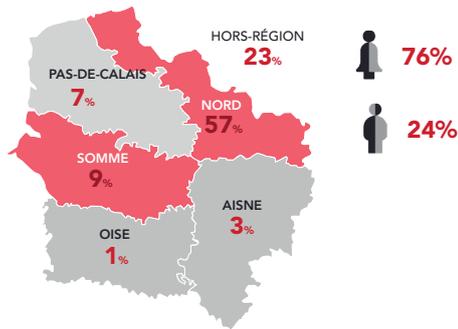
5% peu satisfait

50% satisfait

46% très satisfait



Répartition par département



Fermeture de places HUDA et fins de prise en charge : Quels recours possibles pour les ménages ?



Ce Vademecum, réalisé en lien avec le service juridique de la Fédération nationale, suite à l'annonce par l'État de la suppression de près de 6500 places sur le DNA, reprecise les recours possibles pour les ménages, et liste les acteurs en capacité de les accompagner juridiquement à formuler différents recours. Ce document s'appuie notamment sur le travail de cadrage juridique élaboré par la Fédération nationale en mars 2024 sur la gestion des places dans le DNA.

Un outil pour objectiver les taux d'occupation dans le Dispositif National d'Accueil (DNA) et améliorer le dialogue de gestion

Début 2024, plusieurs adhérents ont signalé des imprécisions dans le nouvel outil de gestion des places du DNA-NG, notamment sur les méthodes de comptage et l'interprétation des données. Pour y remédier, l'équipe de la FAS Hauts-de-France, en lien avec plusieurs membres volontaires de la Commission Migrants, a développé un outil d'analyse permettant d'objectiver la gestion des places et de répondre avec précision aux questions concernant le taux d'occupation, la vacance des places et les présences indues, souvent mal retranscrites dans DNA-NG.

Cet outil offre aux associations des données fiables pour appuyer leurs dialogues de gestion avec l'OFII et les services de l'État. Bien que son remplissage puisse être chronophage, il apporte une vision précise des indicateurs clés et devient un véritable outil de suivi interne.

Fin 2024, une version simplifiée a été élaborée pour en faciliter l'usage et renforcer son efficacité.

Webinaire : FAS à Réfugiés.info

Le site Réfugiés.info est un service public d'informations, et a été conçu comme un outil à destination des professionnel.le.s de l'intégration et leurs bénéficiaires.

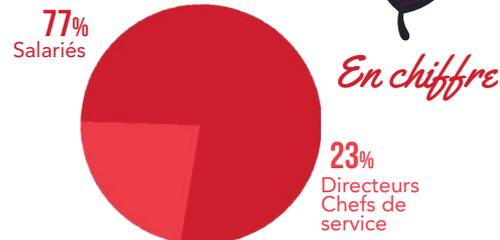
Il a semblé pertinent de proposer aux adhérents de la FAS HDF un temps de décryptage du site et de son fonctionnement, afin que chacun puisse se saisir des 800 fiches pratiques et thématiques que propose la plateforme, tant sur son site internet que sur son application mobile.

Ce temps d'information, suivi par 48 adhérents, a permis de les former à l'utilisation des fiches, mais également à leur rédaction, le site recensant l'ensemble des démarches et actions pouvant contribuer à la bonne information des personnes réfugiées en France.

Ce format court et dynamique d'1h30 a permis une meilleure appropriation du sujet et une plus grande participation des adhérents, notamment des équipes sociales de terrain.



Répartition des fonctions



En chiffre

23%
Directeurs
Chefs de
service



ANIMATION FÉDÉRALE : LA COMMISSION REFUGIÉ.E.S - MIGRANT.E.S

Succédant à Gaëlle DATHY, Marc DEMANZE, administrateur de la FAS Hauts-de-France, Préside et co-anime la Commission Réfugiés-Migrants depuis octobre 2024.



Et demain ?

En 2025, la FAS HDF poursuit et poursuivra son travail autour des questions migratoires et du respect des droits fondamentaux des personnes en situation d'exil. Entre réponses à des questions d'ordre juridique, organisation de temps collectifs d'information et de réflexion, ou encore outillage des professionnel.le.s, la FAS entend continuer son travail en faveur des droits des personnes exilées, mais aussi de ceux qui les accompagnent.



En chiffre



1 réunion
34 participant.e.s
18 structures

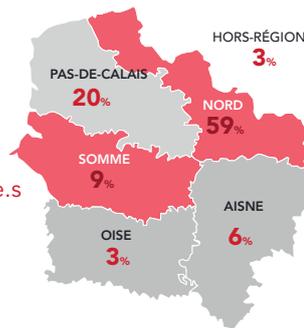


71%

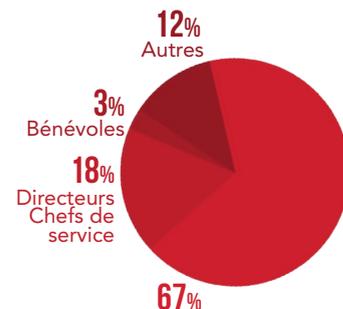


29%

Répartition par département



Répartition des fonctions





FORMATION



En 2024, la FAS a organisé 8 formations principalement à destination de ses adhérents :

Se préparer aux nouvelles modalités d'évaluation des Etablissements de Services Sociaux et Médico-sociaux (ESSMS)

3 sessions de 2 jours en février, mai et octobre

Addiction et IAE, des repères pour agir

3 sessions de 2 jours en janvier, février et mars

Formation à la médiation active

1 session courant 2ème trimestre 2024

Fondamentaux droits des étrangers.ère.s

1 session en octobre



En chiffres



8 temps de formation
126 professionnel.le.s formé.e.s
41 structures représentées

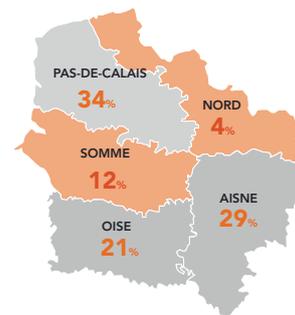


68%



32%

Répartition par département



Taux de satisfaction générale dans les évaluations à chaud : **93%**

Taux de satisfaction des inscripteurs et financeurs : **85%**

Les interventions

La Fédération intervient dans les formations initiales et continues des futur.e.s professionnel.le.s des secteurs sociaux et medico-sociaux.

Ces interventions sont l'occasion de présenter le champ de la lutte contre les exclusions, l'activité du réseau de la FAS, de ses adhérents, les enjeux de notre secteur, mais également de sensibiliser les futur.e.s professionnel.le.s à certains sujets tels que la parole des personnes accompagnées et la pair aide. En 2024, la Fédération a notamment pu contribuer au module exclusion pour les étudiant.e.s en première année d'assistant.e.s sociaux.ales et d'éducateur.rice.s spécialisé.e.s. de l'IRTS Hauts-de-France, site de Loos.



Et demain ?

La Fédération a été auditée en février 2024 afin de renouveler sa certification Qualiopi et en a obtenu le renouvellement jusqu'en mars 2027. Ce dernier permet de poursuivre le travail de formation engagé, notamment auprès des adhérents, et de favoriser la mobilisation des plans de formation auprès des opérateurs de compétences.

La Fédération se tient à l'écoute des besoins de ses adhérents et partenaires pour répondre aux besoins des professionnel.le.s et des bénévoles du secteur.

Déjà au programme pour 2025 :

- ▲ Des formations dispensées par la Fédération :
 - Intégration d'un travailleur pair au sein d'une équipe sociale (en intra)
 - Les nouvelles modalités d'évaluation des ESSMS (en intra)
 - Droits des étrangers.
- ▲ Des interventions dans les écoles du travail social :
 - Module "exclusion" à l'IRTS de Loos.
 - Le modèle du secteur AHI-L et le non-recours à l'AFERTES d'Arras..



FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ HAUTS-DE-FRANCE

Entrée Lille - 2ème étage

199-201, rue Colbert - 59000 LILLE

03 20 06 15 06 - hautsdefrance@federationsolidarite.orf

<https://www.federationsolidarite.org/regions/hauts-de-france/>



Avec le soutien de :



Financé par :



Membre de :

